

Le corps aux prises avec l'avancée en mixité

Introduction

La féminisation de certains groupes professionnels traditionnellement masculins, et son équivalent masculin vis-à-vis des emplois traditionnellement féminins, font l'objet de nombreux travaux. Tous les articles rassemblés dans ce numéro¹ traitent de ces processus d'avancée en mixité, à travers le prisme du corps au travail et du travail des corps. Nous avons choisi l'expression 'inversion du genre' pour qualifier ces parcours professionnels atypiques, qui posent la question d'une éventuelle 'mobilité de genre' au regard des normes actuellement en vigueur dans nos sociétés en matière de division sexuelle du travail. L'expression sous-entend une certaine plasticité des identifications masculines et féminines, pour peu que l'on ne substantialise pas le concept de genre. Parler d'inversion du genre ne désigne pas ici un objectif, comme pourrait l'être le dépassement du genre, mais bien plutôt un observatoire d'évolutions et de recompositions potentielles ou effectives.

¹ Ces articles ont été écrits sur la base de communications sélectionnées parmi celles présentées au colloque international « L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement » qui a eu lieu à Brest du 18 au 20 mai 2005. Ce colloque était coorganisé par l'Atelier de recherche sociologique de l'Université de Bretagne occidentale (Brest) et le RT 24 de l'Association française de sociologie, « Genre, classe, race. Rapports sociaux et constructions sociales de l'altérité ». Un ouvrage, qui gardera l'intitulé du colloque, paraîtra dans le courant de l'année 2007. Il présentera des travaux qui ont également fait l'objet d'une communication à ce colloque ; les contributions couvriront d'autres thématiques et seront accompagnées de plusieurs autres textes transversaux.

La référence au corps est un élément omniprésent quand il s'agit de comprendre comment s'opère la division sexuelle du travail. En pénétrant des espaces de travail traditionnellement dévolus à l'autre sexe, en transgressant les orientations genrées en termes de métiers ou de positions professionnelles et personnelles, dans quelle mesure femmes et hommes bousculent-ils/elles les définitions féminines et masculines de la corporéité au travail ? Qu'est-ce que la transgression des rôles implique sur la mise en scène de son propre corps ? Réaffirme-t-on une identité sexuée (virilité, féminité), ou au contraire tente-t-on de passer de l'autre côté des normes genrées ?

Cette question n'appelle pas de réponse univoque car les situations sont multiformes, les régimes de genre différents. Les situations et parcours novateurs constituent certes un observatoire intéressant des dynamiques engendrées par la remise en question des modalités les plus communes de la construction des places et des identités masculines et féminines, mais ces dynamiques sont marquées par l'ambivalence et la complexité des recompositions engagées. S'il y a bien déplacement des frontières du masculin et du féminin, il ne s'agit pas d'un processus linéaire menant à une neutralisation du genre dans les devenirs sociaux des femmes et des hommes concerné(e)s (Le Feuvre 2003). Il se déroule au contraire sur fond d'ambivalences féminines, de résistances masculines, de rappels à l'ordre normatifs de la part de l'entourage privé, professionnel et institutionnel.

La différence des corps sexués comme fondement d'une conception différentialiste du métier

L'intégration de femmes au sein de bastions traditionnellement masculins suppose de négocier avec l'essentialisme d'un argumentaire qui naturalise les assignations de genre. Pour Ilana Löwy (2006, p. 50), l'instabilité des rôles sociaux n'a fait qu'accroître l'importance de la définition du genre comme entité existentielle stable : « *hommes et femmes se comportent d'une certaine manière à cause de ce qu'ils sont* ». On conçoit dès lors l'importance et la résistance des représentations de ces

identités existentielles. Les différences physiologiques entre femmes et hommes jouent ici un rôle essentiel, car c'est sur le corps que l'on fonde l'idée de compétences propres à chaque sexe.

La mise en jeu du corps au travail a une forte visibilité dans des professions où l'héroïsation du corps masculin est forte, comme dans les professions du cirque (Marine Cordier), celles de la police (Geneviève Pruvost) et dans certains travaux ouvriers (Sylvie Cromer et Dominique Lemaire). Chacun à sa manière, ces espaces s'ouvrent de façon plus ou moins importante aux femmes, mais cette mixisation n'est pas exempte de formes de résistances des partitions antérieures.

Geneviève Pruvost montre que, dans la police, la naturalisation des attributs du corps sexué constitue initialement pour les femmes une barrière à l'entrée dans la profession : policiers, politiques et même féministes d'État admettent l'idée que la différence de force physique entre hommes et femmes puisse conduire à constituer, pour les concours, des classes de sexe homogènes, distinctes en taille, poids et performance sportive. 'L'évidence' du handicap féminin en la matière justifie la prévalence d'une conception différentialiste du recrutement et de l'exercice du métier. De même, dans les emplois ouvriers fortement masculinisés, la force physique reste l'apanage des hommes, au même titre que le courage, l'endurance, le goût du risque, le rapport à la technique... tandis que les femmes sont censées être dénuées de ces qualités 'naturellement' masculines.

La sexualité est une source particulièrement importante de représentations naturalisées de la féminité et de la masculinité. Le corps féminin reste perçu avant tout comme objet du désir masculin. Dans les propos des ouvrières interviewées par Sylvie Cromer et Dominique Lemaire, la sexualité est posée « *en noyau dur du masculin* ». La sexualisation de l'espace de travail, qui se traduit par des propos à connotation sexuelle, des avances, voire du harcèlement sexuel, est présentée comme inévitable. Le regard érotisant des hommes contraint l'usage que les femmes font de leur corps. On note souvent que l'expérience décrite par les femmes compose un ensemble hétérogène où se mêlent les efforts de mise en conformité avec le modèle

masculin d'activité (prouver que l'on est aussi compétente que les hommes, devoir faire de façon répétée la preuve de son efficacité), la volonté de ne pas céder sur la 'féminité' des apparences, tout en sachant rester à distance des sollicitations sexuelles (savoir 'mettre des barrières'), celles-ci constituant en elles-mêmes une forme de mise à l'épreuve avec laquelle il faut savoir composer.

Les hommes qui s'insèrent dans un milieu professionnel féminin, à l'instar des animateurs en centres de loisirs étudiés par Elisa Herman, ne semblent pas rencontrer de semblables difficultés. Leur présence est au contraire souvent valorisée. Mais le soupçon de pédophilie ne pèse que sur les hommes. On retrouve ici la représentation d'une sexualité masculine toujours potentiellement active, y compris en direction d'objets interdits.

Quand l'environnement est compétitif...

Intégrer un milieu professionnel non traditionnel, c'est toujours devoir faire avec le déséquilibre numérique ; c'est parfois aussi affronter la mise en compétition des femmes et des hommes dans un contexte où l'emploi est rare.

La féminisation des métiers de la police (Geneviève Pruvost) s'est effectuée de manière très progressive. Au fur et à mesure que les femmes se sont révélées capables de réussir les concours, on a pu observer un durcissement des critères physiques d'accès à la profession, comme si les règlements des concours traduisaient dans la loi la nécessité de protéger les normes masculines de l'exercice du métier.

L'expérience des ouvrières analysée par Sylvie Cromer et Dominique Lemaire montre qu'entrer dans un milieu d'hommes géré par une division sexuelle du travail stricte, c'est avoir le sentiment d'entrer dans un territoire interdit. La présence féminine est vécue par les hommes comme un danger, en liaison avec la crainte d'une concurrence débouchant sur le chômage, mais aussi, plus profondément, du fait de la remise en question d'une identité genrée qui s'était construite sur l'association de la masculinité et de l'exclusivité de l'accès à ces 'métiers d'hommes', aux conditions de travail éprouvantes. La cons-

science de ces enjeux génère chez les femmes à la fois de l'appréhension et le sentiment de la nécessité de se faire une place. Elles doivent 'oser' et apprendre à faire face à des collègues masculins qui réassurent leur emprise sur l'espace de travail par de multiples moyens : la raillerie mais aussi l'affirmation de leur hégémonie par la virilité, éventuellement par la violence (verbale, physique).

Oumaya Hidri, quant à elle, évoque le cas de futurs cadres commerciaux des deux sexes qui tentent de s'emprunter mutuellement leurs atouts de présentation de soi afin de faciliter leur insertion professionnelle dans un contexte d'intense compétition. Dans une sorte de « *chassé-croisé des apparences* », les jeunes femmes cherchent à rapprocher leur apparence corporelle de celle de leurs collègues masculins, par une pratique sportive intensive et par l'adoption de vêtements unisexes. De leur côté, certains jeunes hommes empruntent aux jeunes femmes le caractère soigné de leur présentation afin de s'en faire un atout supplémentaire. Mais la possibilité de s'approprier les atouts de l'autre sexe n'apparaît pas exactement symétrique. Le mimétisme des femmes à l'égard de l'apparence masculine ne trouve pas son équivalent dans les attitudes masculines. Les hommes dénaturent les qualités connotées féminines et naturalisent celles qui sont connotées masculines. Le fait d'accorder une attention accrue à leur apparence ne les conduit pas à vouloir ressembler à leurs collègues féminines. Au contraire, ils pensent ainsi cumuler les atouts féminins de présentation de soi et les atouts masculins (autorité, fiabilité, charisme...) qu'ils pensent détenir 'naturellement', du seul fait de leur catégorie de sexe. Il s'agit donc davantage de valoriser leur potentiel 'masculin' que de se féminiser. Ainsi que le souligne Ilana Löwy (2006, p. 158) :

L'addition de traits masculins menace de détruire la féminité, tandis que la masculinité hégémonique, plus 'résistante', peut accepter sans grand danger l'addition de certains traits féminins. En conséquence, les femmes qui désirent réussir dans un environnement compétitif doivent souvent apprendre à être 'bilingues', à s'approprier le style de travail masculin et féminin, et à savoir dans quelles circonstances utiliser l'un ou l'autre.

De fait, les ouvrières étudiées par Sylvie Cromer et Dominique Lemaire sont conduites à développer des stratégies subtiles afin d'affirmer leur présence au sein du collectif de travail, tout en donnant des gages sur leur volonté de ne pas subvertir le genre. L'autocontrôle des comportements de genre prend des formes variées : gestion de l'apparence corporelle et vestimentaire (un excès de féminité des apparences peut être interprété comme une entreprise de séduction), maîtrise de la gestuelle, des regards, des postures, contrôle des échanges verbaux avec les collègues masculins, en dosant savamment tolérance à l'égard de leurs dérapages verbaux à connotation sexuelle, voire pornographique et retenue dans leur expression propre. Il s'agit d'éviter toute sexualisation de la relation de travail avec leurs collègues masculins : ainsi s'explique, par exemple, le fait que, dans un premier temps surtout, certaines masquent leurs formes à l'aide de vêtements amples tandis qu'inversement, le fait de pouvoir ôter veste ou blouse traduit de leur part une plus grande assurance.

Ces différentes contributions nous donnent à voir les re-compositions engendrées par l'avancée en mixité dans les champs professionnels concernés. Dans les professions initialement monosexuées (la police...) ou à forte division sexuelle du travail (le cirque...), la différence biologique était auparavant systématiquement invoquée pour expliquer et justifier l'exclusion de l'autre sexe (les femmes surtout) et les représentations sous-tendant les pratiques étaient fortement stéréotypées. Désormais, les frontières du masculin et du féminin présentent des contours plus flous, mais ce déplacement ne conduit pas à une remise en cause radicale de l'ordre de genre et du rapport social marqué par le double processus de différenciation / hiérarchisation qui le caractérise (Kergoat 2000). On assiste plutôt à des compositions originales qui tentent de maintenir un équilibre toujours précaire entre des comportements novateurs et l'adhésion à des modèles genrés plus traditionnels.

Certaines trajectoires professionnelles paraissent favorables à la négociation d'un fonctionnement domestique différent, une répartition plus égalitaire du travail domestique et familial constituant un bénéfice 'classique' de la supériorité professionnelle féminine au sein du couple (Glaude, de Singly 1986).

Ainsi en va-t-il des boxeuses 'soft', à carrière plus ascendante que celles de leur conjoint, décrites par Christine Mennesson. Par contre, chez les boxeuses 'hard', souvent de milieu plus populaire, la transgression sportive est plus importante, mais l'interprétation des rôles de sexe dans le privé n'en est que plus traditionnelle, comme s'il leur fallait compenser dans leur vie familiale/conjugale les transgressions opérées dans la vie professionnelle.

Avancée en mixité et mise en scène genrée des corps

La façon dont les corps au travail sont mis en scène nous informe sur les recompositions et les résistances à l'œuvre dans les processus d'avancée en mixité.

Marine Cordier rappelle que, traditionnellement, la mise en scène du corps au cirque accentue les stéréotypes corporels du masculin et du féminin : aux hommes l'héroïsation du corps, à travers la prise de risque, la force, l'endurance, la résistance à la douleur ; aux femmes la grâce, le sourire, la souplesse, quelles que soient les situations. Les évolutions du cirque, qui tiennent à sa féminisation, à la diversification des origines sociales des professionnel(le)s et à la redéfinition des spectacles conduisent à la remise en cause de certaines assignations genrées. Les femmes accèdent, par exemple, à la voltige aérienne ou peuvent devenir clown ; du côté masculin, la prouesse technique ou la surenchère en matière de prise de risque sont dévalorisées au bénéfice d'une approche plus centrée sur l'expressivité du geste et la qualité artistique, créative, du spectacle. On pourrait voir là une convergence avec le modèle féminin de professionnalité circassienne, les femmes mettant l'accent sur l'expressivité, la sensibilité. Cette remise en cause de l'identité masculine dans le monde du cirque ne traduit pourtant pas un dépassement complet du genre, car les disciplines masculines et féminines restent clairement identifiables. Les disciplines masculines, plus collectives, sont mises en œuvre au sein d'équipes restreintes et se prêtent mieux au montage de spectacles complets, comprenant notamment la mise en scène et la réalisation, activités considérées comme les plus créatives. Les femmes, quant à elles, montent plutôt des numéros en solo, qu'elles

peuvent vendre à différentes compagnies ; elles assurent ainsi leur autonomie mais ne sont pas en mesure d'assumer un rôle réel dans la direction artistique des spectacles. Une convergence au niveau de la mise en scène des corps n'annule donc pas la différenciation des trajectoires et la dimension structurelle sous-jacente.

L'article de Christine Mennesson montre que la féminisation d'une pratique sportive traditionnellement masculine (boxe, football) questionne la définition de la masculinité et de la féminité et les temps professionnels ou privés qui se situent en dehors du strict champ de la pratique. Ainsi les boxeuses et footballeuses professionnelles compensent-elles une socialisation enfantine et sportive inversée par une mise en conformité de leur apparence, qui doit correspondre aux canons de la féminité. Elles se sont construites sur des modèles proches des modèles masculins, elles continuent à les mettre en œuvre dans leur pratique sportive, mais dans leur vie privée ou dans les circonstances officielles où elles représentent leur fédération, elles adoptent tous les signes extérieurs de la féminité (jupe, apparence soignée...), compensant dans l'espace non sportif les transgressions de l'hexis genrée. Elles suivent en cela les injonctions de leurs fédérations respectives, qui mettent en œuvre des politiques identitaires visant au maintien de la distinction entre les sexes.

La féminisation de la police, analysée ici par Geneviève Pruvost, donne lieu à de nombreux articles et émissions télévisées mettant en scène des policières intervenant sur le terrain ou s'entraînant au tir. Cette image médiatisée de la femme en armes ne doit pas conduire à conclure trop hâtivement à un dépassement des assignations genrées. En effet, le traitement médiatique de l'inversion professionnelle du genre n'inclut pas une mise en valeur de la dimension virile de l'apparence corporelle ou des pratiques corporelles des policières. Au contraire, même si les accessoires de la force (arme, casque...) sont présentés dans la presse ou les émissions télévisées, les journalistes insistent aussi sur le fait que ces femmes « *préservent leur féminité* », c'est-à-dire en l'occurrence une présentation de soi conforme aux stéréotypes de sexe ; là comme précédemment, on n'assiste pas à une virilisation du corps féminin.

Tel ne semble pas être le cas pour les jeunes futures cadres commerciales étudiées par Oumaya Hidri. Elles disent explicitement mettre en œuvre des techniques corporelles (style vestimentaire, sports) visant à s'approprier certains signes extérieurs de la masculinité. Ces emprunts ne conduisent cependant pas à une remise en cause fondamentale des assignations genrées, à la recherche d'un dépassement du genre. Les pratiques exposées sont en effet présentées comme essentiellement stratégiques, destinées à faciliter l'insertion professionnelle ; la naturalisation des atouts supposés de chaque groupe de sexe (ici la fiabilité censée être associée à une carrure large, à un corps musclé, caractéristiques associées au masculin...) reste intacte.

On ne rencontre donc pas de grammaire simple de l'usage des corps et de leur mise en scène. Les formes de convergence dans les apparences et engagements corporels féminins et masculins au travail sont loin de déboucher sur une subversion du genre à la façon *queer* (Butler 2005) ; elles sont parfois compensées par une réaffirmation de l'identité sexuée, comme s'il fallait rassurer, donner des gages, à autrui (les institutions, le conjoint) mais parfois aussi à soi, concernant l'absence de menace pesant sur l'ordre de genre.

Inversion du genre, trajectoires professionnelles et transformations des métiers

Les processus de mixisation des professions sont souvent présentés en termes statistiques ; pour nécessaire qu'elle soit, une évaluation numérique ne saurait suffire pour comprendre ce qui se joue quand d'anciens bastions masculins se féminisent ou quand des hommes investissent certaines professions majoritairement féminines. La mixité ne se traduit pas seulement par une coprésence des femmes et des hommes dans la situation de travail, elle entraîne ou accompagne des transformations, parfois très profondes, des métiers et n'est pas sans incidences sur les trajectoires professionnelles. Cependant, cette coprésence ne se conjugue pas avec une indifférence à l'appartenance de sexe des personnes concernées, avec une neutralisation du genre.

Les articles présentés évoquent plus souvent le corps au travail que le travail sur le corps d'autrui. Deux contributions développent néanmoins largement cette dimension, celle d'Elisa Herman au sujet de la masculinisation des métiers de la petite enfance et celle de Laurence Hardy concernant l'appropriation masculine, par les thanatopracteurs, d'un territoire traditionnellement féminin. Dans ce dernier cas, la masculinisation du traitement du corps du défunt n'introduit pas de mixité au cœur de la pratique. Ce qui est décrit, c'est le passage progressif d'une pratique féminine profane, la toilette mortuaire, à une professionnalisation masculine de la prise en charge du corps de la personne décédée. La médicalisation du traitement des corps trouve son prolongement dans la pratique de la thanatopraxie, à 80 % masculine. Alors que la pratique profane, qui est féminine, s'inscrit dans la continuité du domestique et suppose une forme de familiarité avec le corps du défunt, la version masculine de la pratique, de plus en plus professionnalisée, commercialisée, théâtralisée, technicisée (Tabet 1979), met le corps de la personne décédée à distance. Tandis que la « *femme-qui-aide* » (Verdier 1979) effectuait une toilette mortuaire destinée à préparer le corps du défunt à affronter son destin *post mortem*, le thanatopracteur, quant à lui, administre au corps du défunt un traitement esthétique afin de lui préserver, autant que faire se peut, les apparences de la vie. La toilette mortuaire et les rites associés s'adressaient d'abord au défunt, le traitement actuel du corps du défunt vise avant tout à protéger ses proches du choc des transformations associées au décès, voire à assurer à la personne décédée, via un contrat obsèques, la maîtrise de la représentation ultime de son corps. Ce renversement symbolique s'inscrit dans une construction d'identités professionnelles masculines qui s'alimente d'un développement de la commercialisation de la mort allant de pair avec sa médicalisation et son esthétisation et avec l'éviction d'un travail féminin profane. Tous processus qui, en rendant la mort plus abstraite, contribueraient à la mettre à distance.

Du côté des métiers de la petite enfance, Elisa Herman note que la masculinisation de la profession active souvent des représentations essentialistes des compétences et attributs masculins et féminins. Dans les métiers de la petite enfance, si un

certain niveau de mixité est considéré comme souhaitable, l'objectif recherché est la complémentarité des hommes et des femmes, non leur substituabilité. La division sexuelle du travail attribue préférentiellement aux animatrices le travail de *care* et les activités manuelles et d'intérieur, tandis que les hommes se voient confier les activités sportives et d'extérieur, ainsi que les actes d'autorité. Les phénomènes de panique morale associés à la médiatisation d'affaires de pédophilie restreignent les possibilités d'intervention des hommes. Mais en même temps qu'ils les éloignent des activités impliquant une proximité avec le corps de l'enfant, y compris du *dirty work* (Hughes 1996) — changer l'enfant par exemple — ils renforcent la position masculine dans la hiérarchie des tâches.

Les deux textes précités développent des exemples de masculinisation d'activités initialement féminines. On peut aussi observer des situations où la féminisation d'une activité se double du fait que les hommes empruntent au répertoire féminin d'effectuation et prennent leurs distances vis-à-vis du répertoire viril. C'est le cas des circassiens étudiés par Marine Cordier. En déplaçant ainsi les frontières de la division sexuelle du travail, les hommes ne se mettent cependant pas en péril, mais confortent plutôt leur position en adaptant leur jeu à des formes plus contemporaines d'expressivité et en développant des modes d'organisation en équipes qui leur permettent d'assurer la maîtrise d'œuvre de spectacles complets. Les trajectoires féminines, plus individualisées autour d'un numéro, permettent moins souvent cette forme d'intégration. Au plan de la reconnaissance symbolique attachée au geste artistique, l'individualisation des trajectoires en vient à neutraliser d'une certaine façon la charge subversive de comportements de nature à remettre en cause les assignations sexuées.

L'organisation de la profession n'est pas systématiquement défavorable à la progression des carrières féminines. Ainsi, dans les métiers de la police (Geneviève Pruvost), où les femmes restent certes très minoritaires, les grades les plus exposés à la violence physique, ceux qui correspondent hiérarchiquement aux postes d'exécution, sont les derniers à s'ouvrir aux femmes. La féminisation s'effectue d'abord par la hiérarchie moyenne et supérieure (les postes d'inspecteur et de commissaire), cette

caractéristique traduisant le fait qu'ici la limite à la réalisation de l'égalité professionnelle se situe moins dans les écarts de compétences potentielles ou d'autorité entre femmes et hommes que dans le handicap féminin en matière de force physique. Mais les critères de la force physique, dans les textes comme dans les pratiques professionnelles, sont en constante évolution, témoignant du fait que cet attribut, loin d'être 'naturel', est l'enjeu d'un rapport social de sexe.

Les processus de mixisation, examinés dans ce numéro des *Cahiers du Genre* à travers le prisme du corps, mettent en lumière la possibilité asymétrique de s'approprier les attributs de l'autre sexe (Löwy 2006). L'adoption par les hommes de certains attributs féminins (sens du relationnel, attention portée à l'apparence...) enrichit leur registre d'action sans pour autant remettre en cause leur masculinité. En s'appropriant les pratiques de travail ou les techniques corporelles masculines, les femmes questionnent de fait les définitions traditionnelles des catégories sexuées mais doivent, sans doute plus que les hommes, composer avec des 'schémas de genre' qui différencient attributs masculins et féminins au travail. Le genre est une construction sociale profondément intériorisée, y compris par les institutions qui mènent des politiques identitaires de nature à préserver l'ordre de genre, en réponse aux transgressions empiriquement observables. Christine Mennesson le montre à propos des fédérations sportives, Elisa Herman et Geneviève Pruvost au sujet des textes législatifs régissant les professions éducatives ou de la police ou à travers l'analyse du traitement médiatique de la mixisation des professions.

On pointe à travers ces articles la difficulté du principe de l'égalité professionnelle. Si la pratique de l'inversion professionnelle du genre contribue *a priori* à déconstruire celui-ci, les institutions aussi bien que les représentations stéréotypées du masculin et du féminin participent à sa reproduction sous des formes renouvelées. Il en va de même de l'individualisation des profils et des carrières, souvent présentée comme un moyen de dépasser le sexisme, mais qui constitue aussi une façon d'éluder le fait qu'il s'agit d'un problème de groupe de sexe, d'un rapport social.

Bref, à tous les niveaux du social, de l'individu aux institutions, la peur devant la perte potentielle de l'identité genrée (Maugue 1991) et la peur de l'indifférenciation sont omniprésentes. En rompant « avec l'expérience ontologique à la fois individuelle et commune qui contribue à poser le corps comme expression naturelle de la personne » (Détrez 2002), ce numéro qui traite de l'inversion du genre montre à quel point les rapports sociaux de sexe s'inscrivent dans, se reproduisent mais sont aussi subvertis par les corps au travail et le travail des corps.

Yvonne Guichard-Claudic et Danièle Kergoat

Références

- Butler Judith (2005). *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Paris, La Découverte.
- Détrez Christine (2002). *La construction sociale du corps*. Paris, Seuil « Points. Essais ».
- Glaude Michel, de Singly François (1986). « L'organisation domestique : pouvoir et négociation ». *Économie et statistique*, n° 187, avril.
- Hughes Everett C. (1996). *Le regard sociologique. Essais choisis*. Paris, EHESS.
- Kergoat Danièle (2000). « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe ». In Hirata Helena, Laborie Françoise, Le Doaré Hélène, Senotier Danièle (eds). *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, PUF « Politique d'aujourd'hui » [2^e éd. 2004].
- Le Feuvre Nicky (2003). *Penser la dynamique du genre : parcours de recherche*. Dossier d'habilitation à diriger des recherches en sociologie, Université Toulouse Le Mirail.
- Löwy Ilana (2006). *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité*. Paris, La Dispute « Le genre du monde ».
- Maugue Annelise (1991). « L'Ève nouvelle et le vieil Adam. Identités sexuelles en crise ». In Duby Georges, Perrot Michelle (eds). *Histoire des femmes en Occident*. Tome 4, Fraisse Geneviève, Perrot Michelle (eds). *Le XIX^e siècle*. Paris, Plon.
- Tabet Paola (1979). « Les mains, les outils, les armes ». *L'Homme*, vol. 19, n° 3-4 [rééd. in Tabet Paola (1998). *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*. Paris, L'Harmattan « Bibliothèque du féminisme »].

Verdier Yvonne (1979). *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*. Paris. Gallimard « Bibliothèque des sciences humaines ».